

Bonne fête à toutes les mamans du monde!

2017-2018

# Journal syndical

LA SEMAINE DE LA RELÈVE DU 9 AU 13 AVRIL 2018

Du 9 au 13 avril 2018

Inspirer  
le mouvement



## Pourquoi?

La semaine de la relève syndicale vise à favoriser le dialogue entre les membres, susciter l'adhésion des jeunes et de la relève au syndicat, à la fédération et à la CSQ. La relève ce n'est pas exclusivement réservé aux jeunes mais à tout membre désirant s'impliquer au sein de son syndicat. C'est une occasion de plus pour les membres de faire entendre leur voix afin qu'ils sentent qu'ils ont leur mot à dire et qu'ils peuvent agir au sein de leur organisation syndicale.

Nous avons été proactifs en organisant: une rencontre RQAP, une rencontre info-retraite, une conférence de presse avec la Fédération du personnel de soutien scolaire au Georgesville, une rencontre d'agentes et d'agents de liaison et une conférence interactive ayant pour thème « Les défis contemporains du syndicalisme: repenser la représentation et l'action collective » donnée par monsieur Jean-Noël Grenier, professeur titulaire, département des relations industrielles de l'Université Laval.

Nous avons d'ailleurs publié sur le site internet du syndicat les résumés suivants:

- Conférence de presse (<http://spss.lacsq.org/2018/04/11/tournee-de-la-federation-du-personnel-de-soutien-scolaire-csq/>)
- Présentation du FPSS à la rencontre des agentes et agents de liaison (<http://gestion.fpss.lacsq.org/app/uploads/sites/5/2018/04/2018-04-12-Présentation-FPSS-.pdf>)
- Conférence aux AGL (<http://gestion.fpss.lacsq.org/app/uploads/sites/5/2018/04/2018-04-12-Repenser-laction-syndicale-et-la-revitalisation.pdf>).

## Le tirage:

Votre participation est précieuse et nous vous en remercions. Les prix sont une gracieuseté des protections RésAut et du SPSS.



Nos gagnantes des prix de participation sont:

- ⇒ Billet de loto de la fondation Monique-Fitz-Back d'une valeur de 100\$: **Louise Cliche**, technicienne en éducation spécialisée, école d'Youville-Lambert
- ⇒ Paire de billets pour Louis-José Houde au Centre Caztel: **Brigitte C. Poulin**, technicienne en travail social, polyvalente de Saint-Georges
- ⇒ Haut-parleur Bluetooth: **Marjolaine Jacques**, agente de bureau, classe I, école secondaire Veilleux

## Service direct aux élèves

### Plan d'allocation des ressources 2018-2019

Le projet de plan d'allocation des ressources devrait être déposé au syndicat le 4 juin 2018.

Par la suite, le 11 juin 2018, il sera déposé sur le site Internet de la Commission scolaire pour consultation auprès du personnel. Il deviendra officiel le 20 juin 2018. Nous vous conseillons d'attendre cette version pour l'imprimer. Les documents pertinents à l'affectation seront aussi disponibles.

Il est important de nous faire part de vos commentaires sur le projet du plan d'affectation. La séance d'affectation 2018-2019, étape 1 et 2 aura lieu les 26, 27 et 28 juin à l'auditorium de la **Polyvalente de Saint-Georges**.

## Conseil d'établissement

Le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) servira de balise pour l'élaboration du projet éducatif dans chacune de vos écoles. Il serait important qu'il y ait un représentant qui siège au conseil d'établissement afin de participer à la mise en œuvre de ce projet éducatif.

## Les tests pour le secteur général

Lors de notre rencontre du comité des relations de travail, nous avons reçu des informations concernant les tests pour le secteur général.

Lors d'affichage de poste, il arrive que vous ayez à passer des tests selon la description du concours. Selon la commission scolaire, les tests sont choisis selon la pertinence et la complexité des tâches à effectuer.

Si vous avez de l'expérience ou des qualifications qui vous font penser que vous n'avez pas à passer les tests, n'hésitez pas à communiquer avec madame Jacqueline Jolicoeur, coordonnatrice, service des ressources humaines.

## Qui suis-je?

Corps d'emploi: ???

Mes tâches:

- ♦ Tous se réfèrent à moi: parents, enseignants, élèves, etc.;
- ♦ Je m'occupe des finances, de la paperasse, de la recherche de suppléants, etc.
- ♦ **La réponse se trouve au verso.**



## Mouvements secteur général

Si vous êtes touché(e) par une abolition de poste, la Commission scolaire avise, par écrit, la salariée ou le salarié dont le poste est aboli, au moins trente jours avant la date d'abolition du poste, soit le 1<sup>er</sup> juillet (Réf. : 7-3.06). Le mouvement de personnel du secteur général a eu lieu le 16 mai 2018.



## Agenda

### Avril et mai 2018

- 4 avril: Exécutif  
 5 avril: Tournée des écoles: L'Éveil et Maribel  
 Semaine de la relève du 9 au 13 avril 18  
 10 avril : Conférence sur la formule Rand à la Cache à Maxime  
 11 avril : Conférence de presse au Georgesville et la tournée de la FPSS  
 11 avril : Info-retraite à la PSG  
 12 avril : Agent de liaison à la salle Denis Morin  
 18 avril : Tournée des écoles : Trait-Union et des Sommets  
 24 avril : Rencontre du conseil des commissaires  
 25 avril : Exécutif  
 25 avril: Assemblée générale  
 30 avril : Rencontre du régime québécois d'assurance parentale (RQAP)  
 1<sup>er</sup> mai: Exécutif  
 2 mai: Info-rachat des mises à pied (mesure exceptionnelle)  
 3 mai: Comité des finances  
 8 mai: Tournée des écoles : L'Aquarelle de Saint-Bernard et La Source à Saint-Patrice  
 10-11 mai: Conseil Général à Trois-Rivières  
 15 mai: Exécutif  
 22 au 24 mai: Conseil Fédération à Sainte-Adèle  
 28 mai: Comité des finances  
 29 mai: Comité des relations de travail  
 31 mai: Rencontre de vis-à-vis

### Assemblée générale du 25 avril 2018

La rencontre avait pour but la consultation sur le « Plan d'engagement vers la réussite scolaire ».

Nous avons profité de l'occasion pour distribuer une copie du document « Entente sur les arrangements locaux et les matières locales» nouvellement mis à jour et que vous pouvez retrouver sur le site internet du syndicat, sous l'onglet « Relations de travail ».

Comme il n'y avait qu'une seule candidature au poste de 2e vice-présidence, secteurs administratif, technique et manuel, madame Nancy Proulx a été élue par acclamation au poste.

### Assurances RésAut

Les protections RésAut nous ont remis **une ristourne en mars dernier** pour l'année 2017.

Veuillez vous rendre sur leur site internet pour une soumission.

<https://www.lapersonnelle.com/>



### Les luttes syndicales...

**Sécurité au travail:** Le 17 mars 1960, un incendie dans un tunnel où des travailleurs étaient descendus sans équipement de protection a été un catalyseur de réforme en matière de santé et sécurité au travail. Les syndicats ont dirigé la lutte destinée à voir à ce que le gouvernement de l'Ontario prenne au sérieux la santé et la sécurité au travail.

### Votre syndicat...

Vous aide à vous organiser et à vous doter de moyens pour vous faire respecter!

### SONDAGE DES MEMBRES

Un total de 107 membres ont répondu au sondage. Nous procéderons actuellement à l'analyse de vos réponses et vous reviendrons avec les résultats à l'automne. La gagnante du tirage d'un haut-parleur sans fil est madame Judith Grenier, technicienne en éducation spécialisée de la Polyvalente de Saint-Georges.

### Règle de régie (ERRATUM)

Dans la parution précédente, la date aurait dû se lire « **27 mars 2018** » au lieu du 27 février 2018. Le 27 mars 2018, la CSBE a adopté une nouvelle Règle de régie concernant la gestion des accès logiques et des authentications (RT-03).

Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la CSBE, onglet « La commission », onglet « Son organisation administrative », sous-titre « Cahier des politiques, règlements, règles de régie et directives », onglet « RT », document « RT-03 ».

### Seul ou presque seul au travail???

À l'approche de la période de vacances, il y a une baisse du personnel dans les établissements. Si jamais un accident de travail survient lors de l'accomplissement de vos tâches, avisez le plus rapidement possible un collègue en place ou votre supérieur immédiat. Si votre supérieur est absent, informez-le par téléphone ou par courriel. N'oubliez surtout pas de remplir un rapport d'accident! Si jamais il y a un témoin de votre accident, veuillez inscrire son nom aussi! Ces étapes importantes faciliteront votre démarche advenant un accident de travail.



### Informations générales aux personnes futures retraitées sur l'AREQ (CSQ) et ASSUREQ

Rép: Secrétaire d'école

Si vous voulez conserver vos assurances complémentaires, vous devez devenir membre de l'AREQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec). Le coût de l'adhésion est de 0,34 % de la rente annuelle provenant de votre régime de retraite versée par Retraite Québec (RREGOP).

**Vous avez 90 jours suivant la date à laquelle votre régime d'assurance collective à l'intention des employés prend fin pour adhérer à l'AREQ et vous inscrire aux assurances complémentaires ASSUREQ (SSQ).**

Vous trouverez les informations utiles et complètes sur l'adhésion à l'AREQ au <http://areq.lacsq.org/services/adhesion/>. Il vous est aussi possible de contacter l'AREQ au 1-800-663-2408.

Vous trouverez toutes les informations utiles et complètes sur ASSUREQ (SSQ) au <http://areq.lacsq.org/services/assurance-collective-assureq/>. Il vous est aussi possible de contacter SSQ au 1-888-833-6962.

Si vous choisissez le plan « Santé », vous ne pouvez pas choisir plus tard d'augmenter le statut de protection pour « Santé plus ». Par contre, vous pouvez adhérer à « Santé plus » et, en tout temps réduire pour « Santé ».

**La portion médicaments n'est pas couverte par ASSUREQ (SSQ) à la retraite, à l'exception des médicaments admissibles et non couverts par la RAMQ.**

En ce qui concerne l'inscription à la RAMQ, pour la portion médicaments, vous pouvez compléter un formulaire par Internet [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) ou simplement téléphoner au 1-866-761-4693. Votre numéro d'assurance-maladie vous sera demandé.

Si votre famille est couverte par votre assurance collective, vous devez inscrire chaque personne pour les médicaments à la RAMQ.

Si votre conjoint(e) participe à une assurance collective pour les médicaments au travail et que vous avez moins de 65 ans, vous êtes obligé d'adhérer à son assurance. Dans ce cas, vous pouvez devenir membre de l'AREQ et demander une exemption d'assurance. Vous devrez donner le nom de l'assureur et le numéro de police de votre conjoint (e) Quand cette personne prendra sa retraite ou si son assurance collective prend fin pour toute autre raison, vous contactez SSQ pour annuler l'exemption d'assurance (délai maximum de 90 jours) et réintégrer le régime d'assurance ASSUREQ (SSQ). Document rédigé par l'AREQ Beauce-Etchemins en collaboration avec l'AREQ nationale



2475, 90<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges, Québec G5Y 7B6

Téléphone : 418 228-1885

Sans frais : 1 877 228-1885 Télécopieur : 418 228-1882



Site internet : <http://www.spss.lacsq.org>  
 Courrier électronique : [presidence.spss@globetrotter.net](mailto:presidence.spss@globetrotter.net)  
[vicepresidence.spss@globetrotter.net](mailto:vicepresidence.spss@globetrotter.net)  
[tres.spss@globetrotter.net](mailto:tres.spss@globetrotter.net)  
[spss@globetrotter.net](mailto:spss@globetrotter.net)